

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 16 octobre 2023

N° 025-2023

Conseillers

Nombre en exercice : 19
Nombre de présents : 11
Procurations : 4
Nombre de votants : 15

Votes

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation

11 octobre 2023,
affichée le 11 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize octobre, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.
Etaient présents : Mmes DUBRUNQUEZ, EMON, FONTAINE B, JACOB, POUPONNEAU,
MM. KOCIUBA, CAPITAINE, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE
Absents excusés :
Mme BENYAHIA qui donne pouvoir à Mr KOCIUBA
Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme JACOB
Mr LAQUEUE qui donne pouvoir à Mr GOURNET
Mme SIMON qui donne pouvoir à Mr DENIS
Mme TOUROLLE, Mr KRAWIEC, Mr MAQUIN
Absents : Mr BRIZION
Secrétaire de séance : Maggy DUBRUNQUEZ
Le procès-verbal du 19 juin 2023 est approuvé.

Objet : Décision modificative N°1

Considérant qu'il convient de procéder à une régularisation d'écriture sur l'exercice 2023.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :

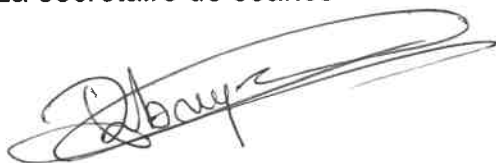
DEPENSES : chapitre 014 : +30€ au compte 73928
DEPENSES : chapitre 011 : -30€ au compte 61521

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : chapitre 014 : +2021€ au compte 7391118
DEPENSES : chapitre 011 : -2021€ au compte 61521

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables.

La secrétaire de séance



Le Maire, Michel KOCIUBA



En séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme, Sault-lès-Rethel, le 19 octobre 2023
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
en sous-préfecture le 19 octobre 2023
de la publication le 19 octobre 2023
Mise en ligne sur le site internet le 19 octobre 2023